

Conseil d'arrondissement du 21 septembre 2020

Vœu présenté par Carine Petit, Amine Bouabbas et les élus de la majorité municipale relatif à l'école et à la rentrée scolaire

Cette année scolaire 2020-2021 s'annonce particulière pour tous celles et ceux qui fréquentent l'école.

Nous pensons en premier lieu aux élèves. Celles et ceux qui entrent en maternelle et découvrent les codes scolaires dans un contexte de précaution par rapport à la Covid, avec des limitations pour jouer, des visages inconnus et masqués. Celles et ceux fréquentant les classes de primaire, clés pour les apprentissages des fondamentaux, de retour après plusieurs mois à distance. Celles et ceux des collèges qui doivent porter le masque, et là aussi reprendre une scolarité après plusieurs mois hors norme. Enfin les lycéen.es confronté.es aux réformes du bac général, technologique et pro, ne pouvant plus être accueilli.es dans les bibliothèques, lieux de travail souvent privilégiés aux appartements parisiens étroits. Celles et ceux encore sans affectation d'établissement, malgré l'obligation scolaire : 190 attendaient encore le 31 août une place en collège.

Nous pensons aux enseignant.es et aux personnels de l'Éducation Nationale. Nous mesurons la complexité de la rentrée : des protocoles publiés tardivement, des discours contradictoires, une incertitude sur l'organisation en cas de fermeture de l'établissement scolaire, une absence d'anticipation pour améliorer l'équipement visant à assurer l'enseignement à distance, un refus de pouvoir augmenter le nombre de personnels pour faire face à la crise.

Nous pensons aux personnels de la Ville de Paris. Nous réalisons la charge de travail supplémentaire demandée au personnel assurant l'entretien des locaux pour qu'ils soient conformes aux normes sanitaires. Nous réalisons la complexité d'assurer la cantine, dans des locaux parfois étroits de nos écoles parisiennes. Nous réalisons l'ampleur de la réflexion menée par leFs PVP pour que la musique, les arts plastiques et le sport continuent à être transmis aux élèves parisien.es tout en respectant les normes sanitaires.

Le protocole de l'Éducation nationale exige, en cas de cas positif Covid, un éloignement de tou.tes celles et ceux qui ont été en contact pour une durée de quatorze jours, et un test négatif pour reprendre l'école. Si nous pouvons comprendre les précautions sanitaires, nous alertons sur la lourdeur du protocole. Déjà les premières classes ont été fermées quelques jours après la rentrée, déstabilisant des élèves dont certain.es venaient tout juste de reprendre après plusieurs mois d'arrêt.

Sur proposition de Carine Petit et les élus de la majorité municipale, le conseil du 14^e émet le vœu que :

- **La Ville participe à l'équipement en masques transparents pour les personnels intervenant en CP et CE1. Voir les lèvres est indispensable dans l'apprentissage de la lecture.**
- **La Ville utilise le recensement effectué de locaux pour mettre à disposition des collégien.es et des lycéen.es des espaces de travail.**
- **La Ville, en partenariat avec l'Éducation Nationale-Rectorat et le GIP de la Réussite éducative, fasse le bilan de la distribution de matériel informatique acquis pendant le confinement, évalue les manques éventuels pour les compléter, et propose des formations à l'outil numérique.**
- **La Ville utilise le réseau de la médecine scolaire pour organiser une évaluation quantitative et qualitative des effets du confinement sur la santé des élèves.**